



COMMUNIQUE N°0062/C/PAK/DG/DMA/2025 DU 29 AOUT 2025 PORTANT  
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°020/AONR/PAK/CIPM/2025 DU 21 JUILLET 2025 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE  
BUREAU AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE,  
COMMUNIQUE :

Le résultat de l'Appel d'Offres National Restreint N°020/AONR/PAK/CIPM/2025 du 21 juillet 2025 pour l'acquisition du mobilier de bureau au Port Autonome de Kribi se présente comme suit :

LOT	OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI
01	Acquisition du mobilier de bureau au Port Autonome de Kribi	<b>CONFORT HOUSE SARL</b>  <u>Tel</u> : 699 911 398 <u>NIU</u> : M129900010427B ; <u>RCCM</u> : 2000Q148; <u>B.P.</u> : 13959 Yaoundé.	Cent soixante-quatorze millions huit cent cinquante-deux mille six cent huit (174 852 608)	Trente (30) jours

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouvrables qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Fait à Kribi, le 29 AOUT 2025

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,  
MAITRE D'OUVRAGE



*Patrice Melom*